

qui devrait lui permettre de placer avantageusement des obligations sur les marchés financiers d'Europe. Une centaine de mille piastres ont déjà été dépensées pour études, trains, achats de traverses etc; les cultivateurs tout le long de la ligne ont donné gratuitement le terrain nécessaire pour la voie il n'y a guère qu'aux abords de la ville de St Jérôme que les propriétaires refusent de céder leurs terrains à l'amiable et veulent forcer la compagnie à les exproprier.

Il est grandement temps que l'on commence les travaux car le découragement commence à s'emparer des colons des nombreuses paroisses nouvelles qui se sont établies depuis dix ans le long de la ligne projetée, sous la foi des promesses qu'on leur a faites. Ces

paroisses, par les chemins actuels, se trouvent à une distance d'une journée et demie à trois journées de voyage de la plus proche station de chemin de fer, à St Jérôme ou à Lachute, ce qui les met dans l'impossibilité, presque complète d'expédier leurs produits à Montréal et ce qui double pour eux le prix des provisions. Depuis deux ans, la récolte de blé a manqué et les colons doivent faire venir de Montréal toute leur farine; qu'ont-ils à y envoyer en échange? Leur beurre, leurs œufs, leurs volailles? Lorsqu'un cultivateur de ces paroisses vient à la ville avec une charge de ces produits, ses dépenses dépassent le montant qu'il peut en retirer. Aussi qu'arrive-t-il? C'est que les colons abandonnent leur terre pour venir travailler à la ville à la journée pendant l'été, afin de gagner l'argent nécessaire pour acheter les provisions de l'hiver.

Actuellement, ils n'ont de débouché que pour l'avoine qui se vend encore aux chantiers; mais les chantiers diminuent et s'éloignent, et trop souvent les "bourgeois de chantiers" oublient de payer les cultivateurs.

Aussi, sans compter les gens qui viennent travailler à Montréal l'été négligent leurs terres et les laissent envahir par les broussailles, il y a des familles entières qui vendent leur roulant à l'encan et partent pour les Etats-Unis et le Manitoba. Dans la seule paroisse de Ste-Agathe, la plus proche de St-Jérôme, dont elle n'est distante que d'une demie-journée de voiture, on nous informe que 73 familles ont abandonné leurs terres, depuis l'automne dernier, pour s'en aller au Manitoba.

Cet état de choses devient très grave et il intéresse au plus haut point le commerce de Montréal de le faire cesser. Ces paroisses qui forment le noyau de la population qui devra un jour couvrir les fertiles vallées de la Rivière Rouge, de la Rivière du Lièvre, de la Gatineau, etc, sont des tributaires naturels de notre commerce; elles doivent s'approvisionner chez nous et vendre leurs produits, grains, volailles, etc, sur nos marchés. C'est donc avec le plus grand plaisir que nous voyons des hommes d'affaires comme MM. Grenier, Desjardins, Rolland, etc, s'intéresser activement à la construction du chemin de fer en question et nous applaudirons de toutes nos forces aux efforts qu'ils feront pour mettre cette entreprise

dans la voie d'une prompté exécution.

CORRESPONDANCE

LA PARTIE EST

Montréal, 16 juin 1889.

A M. le Rédacteur du PRIX COURANT.

Monsieur,

Désirant attirer et fixer l'attention des autorités municipales sur une question, selon moi, d'une importance majeure pour la division-Est de notre cité, je vous prie de vouloir bien insérer dans les colonnes de votre journal l'article qui va suivre:

Je cherche mais en vain, depuis longtemps, à savoir la raison pour laquelle notre quartier canadien est condamné à recevoir dans ses limites les vidanges de tout Montréal.

Pourquoi les citoyens de la partie-est sont-ils seuls obligés de sacrifier leur repos de nuit troublé à toute heure par le grand bruit des lourds chariots qui promènent par nos rues les déchets et saletés de de la partie-ouest?

Est-ce parce que cette division de notre ville est peuplée en partie par nos concitoyens de la classe ouvrière que cette injustice et tant d'autres sont commises?... S'il est une classe du peuple à qui l'on doit faire justice et qui surtout mérite la paix, la tranquillité durant les heures de la nuit, c'est bien la classe ouvrière. Un ouvrier qui a travaillé tout le jour et supporté toutes les fatigues d'un rude labeur n'a pas besoin, ce me semble, qu'on vienne, durant ses courtes heures de repos, troubler son très légitime sommeil....

Est-ce parce que les résidences de Montréal Est n'ont pas tout le luxe et les magnificences de celles de Montréal-Ouest qu'on ose ainsi mépriser chez nous les principes de l'hygiène?

Quoique soit la cause de cette criante injustice, elle n'a certainement aucune raison d'être, et le conseil municipal devrait pour satisfaire à l'équité, méconnue dans la grande division canadienne de Montréal, et pour mettre sur un même pied d'égalité au point de vue sanitaire l'est et l'ouest de la cité, le conseil municipal devrait, dis-je, ou plutôt il doit diviser le service des vidanges et laisser à chaque partie sa part de déchets.

La chose, ce me semble, serait très possible. La division ouest pourrait bien, elle aussi, avoir un lieu retiré dans son quartier où elle pourrait décharger ses vidanges.

De cette façon, Montréal-Est serait bien-soulagé et la santé et le repos des résidents en bénéficieraient.

Je crois, M. le Rédacteur, exprimer le désir d'un grand nombre en abordant une aussi importante question.

Nos autorités municipales, j'ose l'espérer, vont activement s'occuper de la chose et rendre justice sur ce point à Montréal-Est.

Des listes de réquisitions seront signées à cet effet et déposées chez M. Laurier, échevin, coin des rues Ontario et St-Hubert et au bureau du soussigné, 79 St-Jacques.

Veillez, M. le Rédacteur, agréer l'expression sincère de mes remer-

ciements anticipés et me croire votre très-reconnaissant.

FÉLIX BOISMENU.

L'ECONOMISTE FRANÇAIS

Sommaire de la livraison du 8 juin 1889.

PARTIE ECONOMIQUE

Les chemins de fer orientaux et les petits Etats des Balkans, p. 705.

La production des sucres et la législation fiscale; p. 707.

Le Gabon: le pays; les habitants; les ressources; la situation présente; les chances d'avenir, p. 709.

Affaires municipales; emploi de l'emprunt de 1886; répartition des fonds d'assainissement; les petits travaux de voirie; la rage dans le département de la Seine, p. 711.

Lettre d'Angleterre: la situation monétaire et la baisse du change français; la situation du marché de cuivre; la fusion des sociétés de téléphone; le transfert des actions nominatives; les primes maritime en Europe, page 714.

Les ports militaires, page 716.

La coopération en Bulgarie, p. 717.

Correspondance: La banque de France et les capitalistes étrangers p. 717.

Revue économique, p. 717.

Nouvelles d'outre-mer: République Argentine, Brésil, p. 718.

Tableau comparatif des quantités des diverses marchandises importées en France pendant les trois premiers mois des années 1889, 1888 et 1887.

PARTIE COMMERCIALE

Revue générale, p. 719.—Sucres, p. 720.—Cours des fontes p. 721.—Prix courant des métaux sur la place de Paris, p. 721.—Correspondances particulières: Lyon, Bordeaux, le Havre, Marseille, p. 721.

REVUE IMMOBILIERE

Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine, p. 722.

PARTIE FINANCIERE

Banque de France; Banque d'Angleterre; Tableau général des valeurs; Marché des capitaux disponibles; Rentes françaises; Obligations municipales; Obligations diverses: Beira-Alta.—Actions des chemins de fer; Institutions de Crédit; Fonds étrangers; Valeurs diverses; Assurances; Renseignements financiers: Recettes des Omnibus de Paris, des Voitures de Paris, de la Compagnie Parisienne du Gaz et du Canal de Suez; Changes; Recettes hebdomadaires des chemins de fer, p. 723 à 731.

L'abonnement pour les pays faisant partie de l'Union postale est: un an, 44 francs, 6 mois 22 francs. S'adresser aux bureaux; Cité Bergère, 2, à Paris.

LE DEPOT PRINCIPAL

Pour la vente en gros des spécialités suivantes:

Remède du Père Mathieu

Remède du Dr Sey

Amers Indigènes

Lotion Persienne, etc.,

SE TROUVE CHEZ

S. LACHANCE

Pharmacien et Chimiste

1538 & 1540 rue St-Catherine

SUCCESSALE:

263 rue N.-Dame, Hochlaga



Ligne Beaver

La ligne de Steamers de la

CANADA SHIPPING CO'Y

ENTRE

MONTREAL ET LIVERPOOL

Comprend les vapeurs en fer de première classe, construits sur la Clyde, à machines puissantes dont les noms suivent:

Lake Ontario, Capt. H. Campbell, 5300 ton.
Lake Superior, Capt. Wm. Stewart, 5000 ton.
Lake Huron, Capt. M. L. Trammur, 4100 ton.
Lake Winnipeg, Capt. P. D. Murray, 3300 ton.
Lake Nepigon, Capt. E. Carey, 2300 ton.

Ces vapeurs correspondent à Montréal par trans directs avec tous les points du Canada, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest et des Etats-Unis, pour lesquels on délivre des billets d'entier parcours.

Ces vapeurs sont construits en compartiments étanches et d'une force de résistance spéciale pour le service de l'Atlantique-Nord. Les plus parfaits aménagements ont été faits pour assurer le confort et l'aïso des passagers. Les cabines des passagers de première classe sont grandes et bien aérées. L'entrepont est pourvu de hamacs en toile du dernier modèle, est bien ventilé, et chauffé à la vapeur. Chaque vapeur a son médecin à bord, il y a aussi des femmes de chambre pour le service des dames et des enfants.

PRIX DU PASSAGE.

SALON—\$40, \$50 et \$60. Aller et retour \$80, \$90 et \$110, suivant le vapeur et l'aménagement. Les prix de \$40 et de \$80 ne valent que par le vapeur "Nepigon."

INTERMEDIAIRE—\$30. Aller et retour, \$60.

ENTREPONT—\$20. Aller et retour, \$40.

Pour fret et renseignements, s'adresser: à Belfast, à A. A. Watt, à Custom House Square; à Queenstown, à N. G. Seymour & Co; à Liverpool, à R. W. Roberts, 21 Water Street; à Québec, à H. H. Sewell, 125 rue St-Pierre.

H. E. MURRAY,

Gérant Général,

Carré de la Douane, Montréal.

Le Mal de Rognons et Retention d'Urine

Soulagés en moins d'une heure et guéris en quelques jours par les remèdes de J. B. LÉDUC & Co, le célèbre inventeur et fabricant de remèdes sauvages demeurant au No. 3779 rue Notre-Dame Ouest à St-Henri de Montréal.

M. Leduc a beaucoup amélioré la science médicale en faisant les découvertes des remèdes pour la guérison infaillible des maladies qui suivent: La Coqueluche, Diphtérie, Grippe, Fièvre Scarlatine, Enrouement, Bronchite, l'Asthme, la Consomption, maladie du Foie, Dyspepsie. Les inflammations de Poumons et du Foie et autres maladies internes. Les maladies de Rognon, retention d'Urine, inflammation de Vessie, L'Hydropisie, les maladies nerveuses avec maux de tête et engourdissement des membres et Paralysie, La Névralgie, l'Épilepsie.

Ces remèdes ne sont nullement injurieux et grand nombre de preuves de guérison des maladies mentionnées peuvent être fournies dans cette ville.

SEL DE LIVERPOOL

GROS ET FIN

10,000 Sacs et Quarts de Sacs.

Moulanges et pierre à moulanges.

300 quarts Sucre d'Erable.

Farine en quarts et en sac.

Lard et Saindoux, Jambon, etc.

A VENDRE PAR

J. B. RENAUD & Cie

72 à 82 RUE ST-PAUL

QUEBEC.

J. B. BUISSON

Premier coupeur de J. & E. McIntyre

MARCHAND - TAILLEUR

No. 15

Côte Saint-Lambert, Montréal.

Taillages, Façons et Eournitures, une spécialité.